

UNIFORMISATION DES EXERCICES D'ÉVACUATION

<input type="checkbox"/>	Prendre rendez-vous avec le propriétaire - si ce dernier ne l'a pas fait - afin qu'il avise les résidents
<input type="checkbox"/>	S'assurer que les résidents sont dans leur chambre avant de déclencher l'alarme
<input type="checkbox"/>	Effectuer la simulation avec le nombre minimal d'employés présents (ex. : 1 employé de nuit, 4 de jour et 2 de soir = exercice avec un employé)
<input type="checkbox"/>	Simuler un feu à un endroit précis afin de voir si le parcours et les stratégies d'évacuation sont compris
<input type="checkbox"/>	Le résident doit toujours se diriger vers la sortie la plus près
<input type="checkbox"/>	Pour l' employé responsable : <ol style="list-style-type: none"> 1. Amener les résidents dans un endroit sécuritaire (compartiment voisin, cage d'escalier, extérieur); 2. Sortir les résidents à l'extérieur; 3. Diriger les résidents au point de rassemblement.
<input type="checkbox"/>	Suggérer à l'exploitant de disposer des chaises (et de prévoir des rafraichissements, au besoin) au point de rassemblement afin d'éviter les chutes dues à l'épuisement des résidents qui sont dans l'attente de réintégrer le bâtiment;
<input type="checkbox"/>	La présence du service de sécurité incendie (pompiers) est importante afin qu'il puisse avoir un portrait clair de la situation (bâtiment vs clientèle à sortir)
<input type="checkbox"/>	L'exercice d' évacuation doit se faire dans des conditions météorologiques favorables (pas en hiver ou à la pluie). Il ne se termine pas dans un salon ou dans toute autre pièce du bâtiment, mais bien à l'extérieur (sauf à quelques exceptions déterminées par le Complément au Guide)
<input type="checkbox"/>	Poster une personne à chaque issue pour chronométrer les délais requis pour se rendre en lieu sécuritaire puis à l'extérieur
<input type="checkbox"/>	Ne pas obliger les résidents à risque de chute de descendre les escaliers, mais évaluer leur capacité à se rendre en lieu sécuritaire
<input type="checkbox"/>	Prendre en note le nom des personnes n'ayant pas évacué dans les délais prescrits (incluant celles qui n'ont pu descendre les escaliers) ou absentes, remplir le tableau et le transmettre au responsable de la gestion du risque en sécurité incendie du centre intégré de santé et de services sociaux de votre région.
<input type="checkbox"/>	Un exercice individuel supervisé sera demandé pour ces personnes afin d'évaluer le risque